



CR CFDT-METEO RENCONTRE AVEC LA PDG LE 27 JANVIER A LA DIRIC

Le 27 janvier, la PDG rencontrait les représentants du personnel de la DIRIC, afin d'entendre leurs revendications et d'échanger sur les enjeux locaux et nationaux. Étaient présents à cette réunion : la PDG, le Secrétaire Général, le Directeur de la DIRIC ainsi que son adjoint, la CFDT-Météo, la CGT et Solidaires.

Les représentants du personnel ont ouvert la discussion en demandant à la PDG quelles étaient ses ambitions pour la région Île-de-France et ses enjeux très spécifiques.

La PDG affiche son souhait que la DIRIC « conserve ses caractéristiques régionales » et un fort « ancrage territorial » malgré une étendue géographique limitée .

Les représentants syndicaux rappellent à ce propos qu'à part la DIRIC (et la DIRN), toutes les autres DIR ont obtenu un renfort CPR systématique en période à enjeux.

La PDG justifie ce choix en rappelant la vaste zone géographique couverte par les autres DIR, qui ont ainsi plus de risque d'avoir à gérer des vigilances multi-paramètres. Pour la DIRIC, plutôt qu'un doublement systématique des CPR, la PDG laisse ouverte la possibilité d'augmenter les effectifs des MC de +1.

La discussion a aussi porté sur l'Unité-Médias et la prestation pour le COGIC.

La PDG souligne que l'Unité-Médias apporte satisfaction dans son fonctionnement actuel et qu'elle répond aux attentes des clients. Elle n'a pas abordé la question d'une éventuelle fusion entre Médias et Prévi, fusion qui semble donc s'éloigner. L'assistance au COGIC est également une action très importante et très satisfaisante.

La CFDT-Météo rappelle que les bilans de Médias sont très élevés et surtout qu'ils continuent d'augmenter !

Les prestations pour le COGIC et Radio-France pèsent sur les effectifs. La CFDT-Météo rappelle que dans le cas de MF Sports, un certain nombre d'ETP ont été identifiés et détachés du décompte des services. Nous demandons que cela soit également appliqué pour le COGIC, afin de permettre d'une part une augmentation des effectifs de Médias, et d'autre part de consolider l'assistance au COGIC. La PDG ne ferme pas la porte, et une nouvelle évaluation en ETP de la prestation pour le COGIC sera faite.

Les ouvertures de postes à Médias (qui ont été annoncées dans le cadre de l'ICP) n'auront lieu qu'au moment des départs à la retraite.

La CFDT-Météo a ensuite interpellé la PDG sur des sujets de prévision et de vigilance météorologique.

La CFDT-Météo s'inquiète du flou persistant au sujet des éventuelles corrections « humaines » sur la future base amont automatique. Quelles actions de correction seront possibles ? Et à quel niveau (CNP, DIR) ? En l'absence de corrections humaines, les incohérences risquent d'être

nombreuses, même en cas d'enjeux.

La PDG assume le risque d'incohérence.

Elle annonce que rien n'est encore tranché sur le périmètre du module de correction. A ce stade la PDG se dit néanmoins favorable à un outil de correction « avec des marges » qui laissent de la latitude. Il sera également nécessaire d'évaluer les incidences d'un module de correction en termes d'organisation et de charges de travail pour les différents acteurs. La CFDT s'inquiète que rien ne soit encore tranché et évalué alors que le calendrier est déjà très serré...

La CFDT-Météo aborde également la question d'une éventuelle gestion de la vigilance crue pour le réseau des cours d'eau dits « non surveillés » par le SCHAPI. Les CPR n'ont en effet à l'heure actuelle aucun moyen d'observation sur ces cours d'eau et de plus ils n'ont pas les compétences en hydrologie nécessaires.

La PDG est consciente que MF ne peut pas, en l'état, intégrer une vigilance pour ce réseau non surveillé, elle propose la mise en place d'une « feuille de route » à moyen terme pour réfléchir à la gestion de ces cours d'eau. Des outils d'observation et de prévision seraient mis en place. Une affaire complexe à suivre car cela impactera fortement les DIR.

La CFDT-Météo interroge enfin la PDG sur sa volonté de mettre en place une carte de risque à échéance J+7 à destination du grand public et aux conséquences médiatiques que cela comporte.

La PDG souligne qu'il est important que MF se positionne sur ce sujet afin de se mettre au diapason des concurrents et d'augmenter notre visibilité. De plus cette carte de risque est déjà réalisée aujourd'hui par le CNP.

Les représentants du personnel rappellent que les agents de la DIRIC ont un grand besoin de formation en lien avec la réorganisation, que ce soit à propos de nouveaux outils ou de nouvelles méthodes de travail. Le timing de plus en plus serré inquiète... L'expérience démontre également qu'il est très important d'avoir des outils fiables et validés avant le début des réorganisations. La PDG se dit bien consciente de ces problématiques, elle annonce qu'un plan de formation est en cours de préparation.

La CFDT-Météo a également abordé le sujet des requalifications :

Plusieurs annonces sont faites :

- La liste d'aptitude devrait être mise en place cette année (pas de date précise car on attend encore la sortie des textes ministériels).
- Une prime dans le cadre du RIFSEEP devrait être versée aux techniciens en poste sur des postes requalifiés.

La CFDT-Météo demande également que l'ensemble des candidats à l'IT-pro puissent bénéficier de la formation pour préparer l'écrit et l'oral, même s'ils ont déjà accédé à une telle formation une année précédente. La réponse est qu'il n'y aura pas d'opposition de principe de la part de la formation permanente mais en revanche, en cas de manque de places, les agents qui n'ont jamais suivi la formation seront prioritaires par rapport à ceux qui l'auront suivie.